

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

DU PAREIL AU MEME

(Euronext Paris)

1 - Par courrier du 12 juin 2008, la société par actions simplifiée H Partners Distribution (1) (174, boulevard Haussmann, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 juin 2008, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3, 90% et 95% du capital et des droits de vote de la société DU PAREIL AU MEME et détenir 2 338 647 actions DU PAREIL AU MEME représentant autant de droits de vote, soit 95,88% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte du règlement-livraison de l'offre publique d'acquisition initiée par H Partners Distribution et visant les actions DU PAREIL AU MEME (3).

2 - Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« H Partners Distribution n'agit pas de concert avec un tiers vis-à-vis de DU PAREIL AU MEME ;

H Partners Distribution a vocation à procéder à des acquisitions complémentaires d'actions DU PAREIL AU MEME à l'occasion de la réouverture de son offre publique d'achat, à l'issue de laquelle elle demandera le retrait obligatoire des actions de DU PAREIL AU MEME ;

H Partners Distribution détient le contrôle de DU PAREIL AU MEME à la suite de son offre publique d'achat ;

H Partners Distribution a demandé l'inscription de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de DU PAREIL AU MEME devant se tenir le 27 juin 2008 afin de désigner quatre nouveaux membres du conseil de surveillance ».

(1) Contrôlée par Monsieur Olivier Halley.

(2) Sur la base d'un capital composé de 2 439 176 actions représentant autant de droits de vote.

(3) Cf. D&I 208C1068 du 3 juin 2008.